



Cambrésis

FEU LA CHOCOLATERIE

Les travaux de gros œuvre vont démarrer

NEUVILLE-SAINT-REMY Les travaux de démolition de l'ancienne chocolaterie Cardon sont terminés. Une résidence de 98 logements va y être construite. Le gros œuvre va démarrer en novembre. Pour le maire, la disparition de cette friche industrielle est un soulagement. D'autant que le projet va amener des enfants dans les écoles.



L'ancienne chocolaterie Cardon s'est envolée. Avec elle, les souvenirs d'un doux parfum qui s'en échappait. Les travaux de démolition, qui avaient commencé avant le confinement, puis stoppés, et de nouveau repris, sont aujourd'hui achevés. Plusieurs mois après et plusieurs dizaines de milliers de mètres cube de gravats, de cailloux et de terre, c'est place nette dans cette immense zone en bordure de la route d'Arras. « Toute la partie démolition est terminée. Tout s'est bien passé, nous n'avons eu aucune surprise.

Toutes les précautions à prendre avant une telle démolition, avaient été prises dans les règles de l'art, comme le désamiantage par exemple », assure Benjamin Tant, directeur de développement locative chez Novalys, le promoteur du projet.

98 LOGEMENTS

Dans quelques mois, ce terrain de quelque 20 000 m² sera de nouveau occupé par une résidence locative composée de 98 logements, dont 26 semi-collectifs et 72 maisons individuelles

IL L'A DIT
Christian Dumont
Maire de
Neuville-St-R.



Je suis tout de même un peu nostalgique. J'ai gardé plusieurs objets de collection rappelant la chocolaterie. Elle est rasée, mais nous n'avons pas d'autre choix. Il faut savoir passer à autre chose. C'est important d'évoquer le présent et le futur.

dotées d'un jardin privatif. Une belle aubaine pour Christian Dumont, le maire de Neuville-Saint-Rémy : « Cette friche faisait désordre dans la commune. Sa disparition va donner un nouvel élan à la ville. A Neuville et dans les communes environnantes, il y a un réel besoin en matière de logements. J'ai des demandes tous les jours, de jeunes couples, mais aussi des personnes qui se séparent. Cette résidence va proposer des loyers modérés ». Entre 200 et 300 personnes vont ainsi y emménager dans quelques mois. Cette

augmentation de la population va aussi s'accompagner d'une progression d'enfants à scolariser. « Cela va stabiliser les effectifs dans nos écoles, que ce soit à Neuville, Raillencourt et même Cambrai », assure le premier magistrat neuvillois. Les travaux de gros œuvre vont pouvoir démarrer dans le courant du mois de novembre. « Avec une livraison de l'ensemble du projet dans le courant de l'année 2022 », précise le représentant de Novalys.

Nathalie Delattre